

Image not found or type unknown



Prescription amende délictuelle

Par **sam59**, le **28/04/2013 à 22:57**

Bonjour, rnvoilà ma question: rnIncarcérer en 2006 pour (I.L.S) infraction à la législation sur les stupéfiants. rnDéfinitivement condamné en 2008 par le TGI de Lille après 2 ans de détentions provisoir. rnJ'ai donc été condamné à 6 ans de prisons ferme + 40000e d'amende. rnIl s'agit d'une amende délictuel et non douanière. rnJe voudrais savoir si ce type d'amende peut être prescrite ? et si oui quel est le délai de prescription ? rnMerci pour votre réponse